

Séance du 23 août 2025 :

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-trois août, les membres du Conseil d'administration de la caisse des écoles de SAINT MARTIAL DE GIMEL, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la Présidence de Francis DEVEIX, Président.

Etaient présents : DEVEIX Francis, GORSE Josiane, FRAYSSINGE Sylvie, DEMONGIVERT-EXBRAYAT Delphine, GENESTE-LABOUCHE Fanny, JANOUEIX Emeline

Absente excusée :

Secrétaire de séance : Emeline JANOUEIX

Garderie du mercredi :

Le président et le conseil d'administration font le point sur la présence des enfants pour la garderie du mercredi au regard de l'année 2024/2025.

Après concertation, le Conseil d'administration délibère sur la garderie du mercredi :

- La garderie du mercredi sera réservée aux enfants scolarisés dans les écoles du RPI,
- Reconduction des horaires comme suit : De 7h à 18h
- Accueil des enfants de 7h à 9 heures,
- La journée comprendra obligatoirement le repas du midi
- Les parents pourront venir chercher leur enfant à partir de 13h30 et jusqu'à 18h au plus tard.

A la suite de nombreux manquements au respect du règlement, tout retard pour reprendre ses enfants, les parents seront sanctionnés. A compter du 2^{ème} retard, l'enfant sera exclu de la garderie le mercredi.

Les membres présents votent à l'unanimité les tarifs suivants et adopte le règlement.

Journée avec repas 1^{er} enfant = 9,00 €
2^{ème} enfant = 6,00 €

Questions diverses :

Cour d'école :

Les travaux de la cour de l'école ont été réalisés durant la période estivale suivi d'une visite des membres du conseil d'administration de la caisse des écoles.

Satisfaction des membres et il a été évoqué la réalisation de jeux au sol (marquage).

Cour garderie :

L'achat d'un ensemble table/banc en rondin de bois est à étudier en fonction de la conformité auprès de l'entreprise présente à Eyrein.

A voir également, l'achat de 2 bancs classiques pour que les enfants puissent se poser ainsi que l'encadrement pendant les pauses gouter.

Spectacle de Noël :

La date du samedi 13 décembre 2025 a été retenue et proposée aux enseignants ainsi qu'aux représentants de l'APE.

La commune de Saint Martial de Gimel doit organiser cette manifestation en 2025.

Les membres du conseil d'administration valident de se rapprocher de l'artiste ayant déjà opéré pour le compte du dernier Noël organisé.

Les membres du conseil s'engagent à identifier les enfants de la commune non scolarisés et compris dans la tranche de moins de 3 ans.

Garderie :

Des membres du conseil proposent la réduction, voir la suppression de l'utilisation de la télévision.

Territoire a du goût :

Les 3 ateliers qui se dérouleront le 28 septembre 2025 seront proposés aux enfants du territoire. La classe de ST MARTIAL DE GIMEL bénéficiera d'ateliers dédiés à l'école, la date sera fixée ultérieurement entre l'enseignante, le personnel encadrant et l'agglo.

Fin de la séance à 12h20

Le Président : Francis DEVEIX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DEVEIX', enclosed within a large, loopy oval stroke.

La secrétaire de séance : Emeline JANOUVEIX

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Emeline', with a stylized, flowing script.

CAISSE DES ECOLES

Séance du 23 aout 2025:

N° 2025/ 07 : GARDERIE DU MERCREDI

Signatures :

Le Président : Francis DEVEIX

Secrétaire de séance : Emeline JANOUVEIX

